

①

BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2025

cerfa

N° 15949 * 03

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	A-N CONCEPTION			Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise	20 Boulevard MARECHAL FOCH 21200 BEAUNE					
SIRET	4 9 4 0 9 5 0 8 6 0 0 0 2 6					
Durée de l'exercice en nombre de mois*	1 2		Durée de l'exercice précédent *	1 2		
				Exercice N clos le 2024-12-31		
				Brut 1		
				Amortissements, provisions 2		
				Net 3		
Capital souscrit non appelé TOTAL (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires		AG		
		Fonds commercial (1)		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 798	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE	32	
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	BI		
TOTAL (II) BJ				4 885 BK	3 056	1 830
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	1 582 911	
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	1 931	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	3 505	
		Autres créances (3)	BZ	CA	152 840	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD	CE	
Disponibilités	CF		CG	258 156		
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *	CH	CI	3 383		
	TOTAL (III) CJ	2 002 726 CK		2 002 726		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	2 007 611 1A	3 056	2 004 556		
Renvois: (1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes CP	(3) Part à plus d'1 an : CR			
Clause de réserve de propriété * :		Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

②

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A-N CONCEPTION		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :2.000.)			DA	2 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...			DB	
	Écarts de réévaluation (2) *	(	dont écart d'équivalence EK	)	DC
	Réserve légale (3)			DD	200
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3) *	(	dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	)	DF
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *		EJ	DG
					225 483
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(203 154)
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
TOTAL (I)			DL	24 529	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligatoires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	826 055
	Emprunts et dettes financières divers	(	dont emprunts participatifs EI	)	DV
					1 102 885
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	30 722
	Dettes fiscales et sociales			DY	20 365
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Compte de régul.	Autres dettes			EA	
	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	1 980 027	
Écart de conversion passif *			TOTAL (V)	ED	
TOTAL GENERAL (I à V)			EE	2 004 556	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2) dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
		- Écart de réévaluation libre		1D	
		- Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 402 006
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	125 455

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

A-N CONCEPTION

Annexe des Comptes

de l'exercice clos

le 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 2 004 556€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte nette comptable de -203 154€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Événements principaux :

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement n° 2023-08 du 22 novembre 2023 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME À L'ORIGINAL

*Copie certifiée
conforme à l'original*


A-N CONCEPTION

Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros

Siège social : 13 Rue Colbert - 21200 BEAUNE

494 095 086 RCS DIJON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 JUIN 2025

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à -203 154,22 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice

-203 154,22 euros

Imputée en totalité au compte "Autres réserves" qui s'élève ainsi à 22 328,86 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme

La Gérance

*Certifié conforme
la gérance
J. Leclerc*